



Auvergne-
Rhône-Alpes



Base de données d'appui technique Ovins Auvergne-Rhône-Alpes

Campagne 2018



Coordination

Mélanie Beaumont-Vernière (Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes)

Réalisation de l'appui technique

Antoine Guerrier (Gapac),
Lucie Beauchamp, Céline Marville, Guy Mathevon, (Sicarev),
Olivier Melloux (Sicaba),
Nicolas Girard (Cobra)
Jérôme Dubouis, Bruno Rollet (Union Obl),
Juliette Rétif (Célia), Marie Desestrets (Ciel d'azur).

Traitement des données et réalisation

Mélanie Beaumont-Vernière (Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes)
Marie Miquel (Institut de l'Elevage).

Base de données d'appui technique ovin – Auvergne-Rhône-Alpes

CAMPAGNE 2018

SOMMAIRE

I.	DESCRIPTIF DE L'ÉCHANTILLON	4
II.	DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE	4
III.	REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU	5
IV.	RESULTATS TECHNIQUES	5
V.	ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE	6
VI.	RESULTATS COMMERCIAUX.....	7
VII.	RESULTATS ECONOMIQUES	8
VIII.	ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES	10
IX.	EVOLUTION LONGUE	11
X.	POUR EN SAVOIR PLUS	13

I. DESCRIPTIF DE L'ÉCHANTILLON

96 élevages (- 9 par rapport à 2017) regroupant 36 116 EMP (- 2 756 par rapport à 2017), sont affectés à une classe typologique.

Le nombre d'élevage suivi, ainsi que les EMP tendent à se stabiliser sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les 96 exploitations validées, saisies et analysées dans le logiciel Téovin proviennent de CELIA (9), CIEL d'AZUR (1), COBRA (9), GAPAC (42), OVINS BERRY LIMOUSIN (5), SICABA (11) et SICAREV (19).

	Nombre d'élevages	SAU (ha)	UTA totale	UTA (atelier ovin)	UGB totales	UGB ovins	Effectif du troupeau ovin (EMP)
Ain	9	146	1,8	1,4	81	73	485
Allier	56	130	1,4	0,9	117	60	398
Cantal	5	74	1,6	1,1	59	32	210
Drôme	1	80	2,0	2,0	32	32	216
Loire	12	75	1,3	1,0	61	56	376
Haute-Loire	4	62	1,4	1,4	69	69	457
Puy-de-Dôme	9	68	1,1	0,5	66	31	208
Auvergne-Rhône-Alpes	96	112	1,4	0,9	96	56	376

Tableau 1 : Localisation et effectifs des élevages

II. DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE

Les élevages suivis se distinguent suivant leur localisation géographique (zone de montagne et zone herbagère) et leur combinaison de production (spécialisé, mixte*).

Aussi, l'analyse de résultats sera présentée selon **quatre familles** typologiques.

	Nombre d'élevages	Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	Unité de main-d'œuvre de l'atelier ovin	SAU (ha)	UGB totales	% UGBO / UGB totale	Effectif du troupeau (EMP)
ZMM	8	1,8	0,8	125	76	48	247
ZMS	17	1,2	1,2	90	68	100	449
ZHM	32	1,6	0,7	158	152	34	294
ZHS	39	1,2	1,1	82	66	100	439
AURA	96	1,4	0,9	112	96	74	376

Tableau 2 : Description des exploitations selon leurs systèmes de production

ZMM : Système mixte en zone de montagne

ZHM : Système mixte en zone herbagère

ZMS : Système spécialisé, en zone de montagne

ZHS : Système spécialisé en zone herbagère

*Les systèmes d'élevage ont été considérés comme mixtes (c'est-à-dire OV-Bovins Viande et OV- Bovins Lait), lorsque le nombre d'UGB ovines était inférieur à 85% des UGB totales.

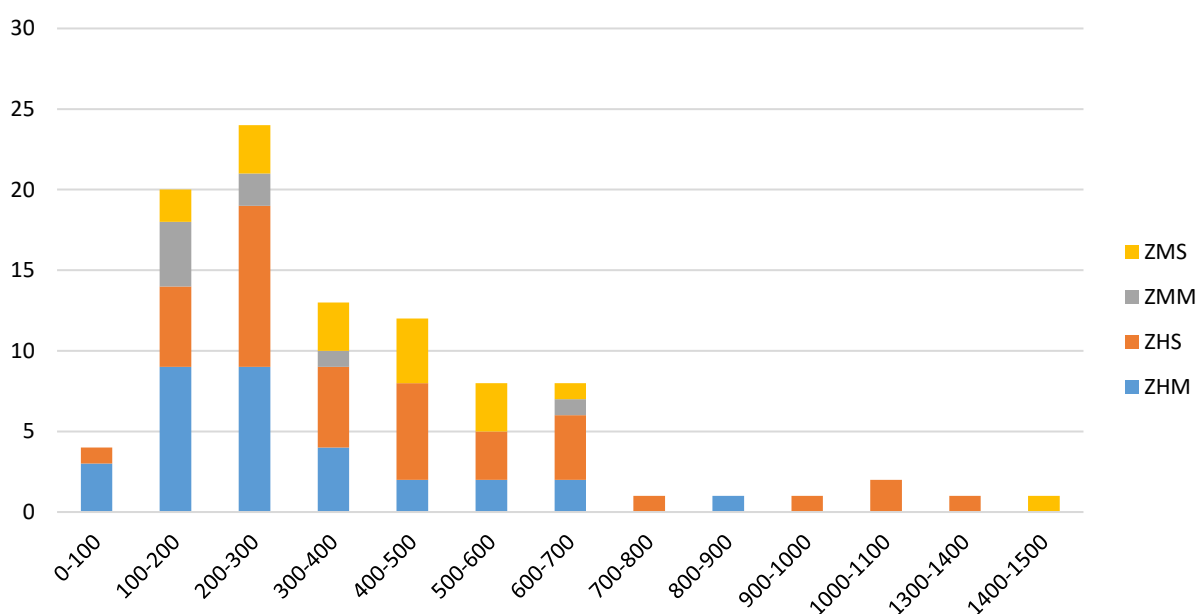
Les structures (SAU, UGB et main-d'œuvre) spécialisées ovines sont nettement inférieures aux structures mixtes. En moyenne, la part de la main-d'œuvre consacrée aux ovins est de l'ordre de 0.9 UTA pour 376 brebis dans les deux zones. En zone de montagne, les effectifs en systèmes mixtes sont inférieurs à ceux des systèmes herbagers. Quant aux structures spécialisées des deux zones, elles sont quasiment similaires dans leurs caractéristiques : main-d'œuvre, surfaces, UGB et EMP.

III. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU

L'échantillon étudié est composé :

- de 25 % d'élevages avec moins de 200 brebis,
- de 51 % d'élevages entre 200 et 500 brebis,
- de 24 % d'élevages avec plus de 500 brebis.

L'ensemble des élevages est représenté dans le graphique 1 suivant la taille du troupeau et les familles typologiques :



Graphique 1 : Répartition des exploitations selon la taille du troupeau et le système de production

Les troupes inférieures à 200 brebis sont conduites principalement en 1 agnelage par an. En revanche, les conduites de reproduction accélérées sont pratiquées dans les exploitations avec plus de 200 brebis.

IV. RESULTATS TECHNIQUES

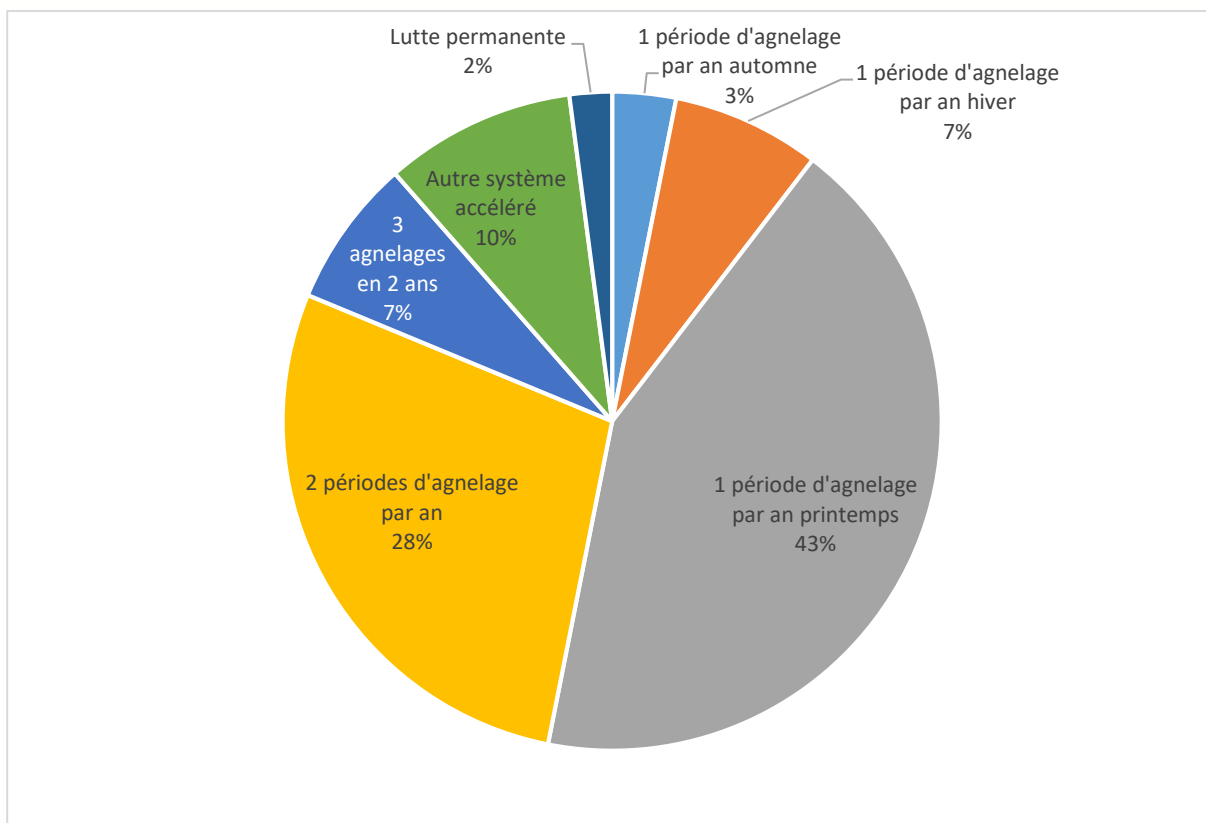
La productivité numérique connaît une nette progression (+ 6 %), surtout en systèmes herbagers, par rapport à la campagne 2017 (moyenne 1.09), malgré tout elle reste inférieure aux valeurs de 2015 et 2016 (moyenne 1.23). Ce résultat s'explique par un taux de prolificité en augmentation par rapport à l'année dernière (+ 3 points). Le taux de mortalité et le taux de mise bas restent, quant à eux, sur des valeurs moyennes proches des systèmes de références.

	Effectif du troupeau (EMP)	Taux de Mise bas troupeau (EMP)	Taux de prolificité	Taux de mortalité agneaux	Productivité numérique zootechnique
ZMM	247	93	131	14	107
ZMS	449	86	149	16	115
ZHM	294	88	154	14	121
ZHS	439	92	144	16	114
AURA	376	90	147	15	116

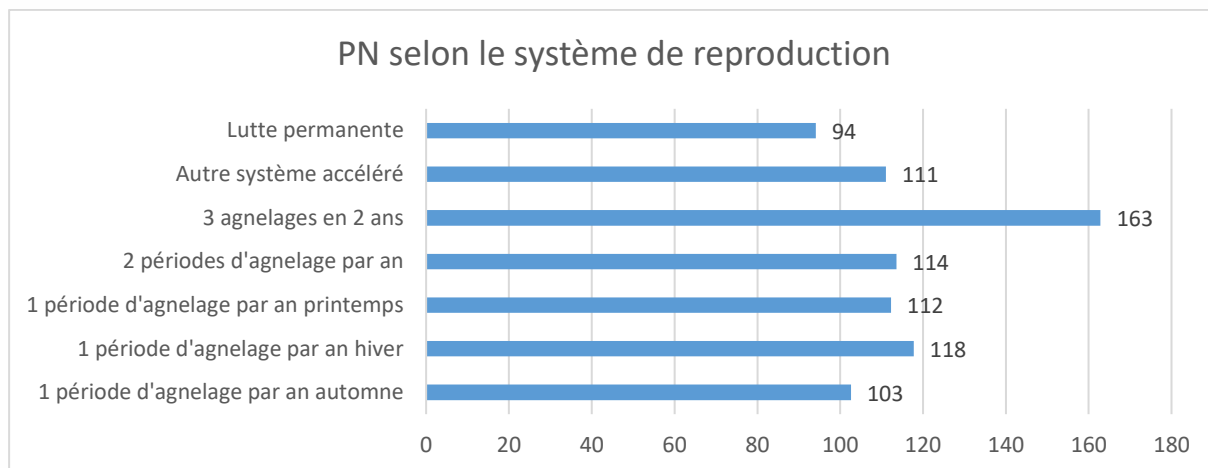
Tableau 3 : Bilan de reproduction par systèmes de production

V. ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE

Les modes de conduite de la reproduction ovine sont très hétérogènes avec, malgré tout, une majorité avec une période d'agnelage par an au printemps (43% ; 40 éleveurs en zone herbagère et 1 en zone de montagne) et deux périodes d'agnelage par an (28% ; 21 éleveurs en zone herbagère et 1 en zone de montagne).



Graphique 2 : Systèmes de reproduction adoptés par les éleveurs



Graphique 3 : Productivité numérique par modes de reproduction

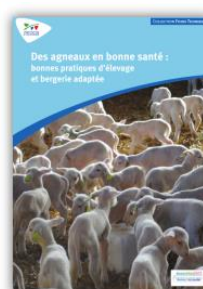
L'accélération de la reproduction en 3 agnelages en 2 ans permet d'atteindre la productivité numérique la plus élevée (163%). Les moyennes de la PN selon la conduite "1 période d'agnelage au printemps" et "2 périodes d'agnelage" sont identiques, donc la reproduction à contre-saison ne pénalise pas les résultats globaux.

Les pistes pour améliorer la productivité numérique :

- Augmenter le taux de mise bas : tri des brebis, état sanitaire des béliers, nombre de béliers, alimentation, constat de gestation, etc.
- Améliorer la prolificité
- Diminuer le taux de mortalité des agneaux : colostrum, paillage, etc.

Pour en savoir plus sur le site web Inn'ovin :

- des fiches d'audit : autour de l'agnelage, reproduction
- des brochures techniques



VI. RESULTATS COMMERCIAUX

La moyenne des prix moyen des agneaux est de 123 € (+ 1 € par rapport à 2017).

Il y a un écart entre les groupes « herbagers » et « montagne » sur les agneaux finis lourds, qui s'explique essentiellement par le poids des agneaux plus lourds en zone herbagère et une meilleure conformation des agneaux.

	ZMM	ZMS	ZHM	ZHS	AURA
Productivité numérique zootechnique	107	115	121	114	116
Prix moyen des agneaux vendus finis lourds (€)	107 €	116 €	128 €	123 €	122 €
Poids moyen (kgc) des agneaux vendus finis lourds	17,0	18,3	19,3	19,2	18,9
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	6,26 €	6,38 €	6,62 €	6,40 €	6,46 €
Prix moyen de vente des agneaux (€)	105 €	116 €	130 €	124 €	123 €

Tableau 4 : Analyse du prix des agneaux vendus

VII. RESULTATS ECONOMIQUES

a. Solde sur coût alimentaire et marge brute à la brebis

	ZMM	ZMS	ZHM	ZHS	AURA
Productivité numérique zootechnique	107	115	121	114	116
Prix moyen de vente des agneaux (€)	105	116	130	124	123
Poids moyen (kgc) des agneaux vendus finis lourds	17,0	18,3	19,3	19,2	18,9
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	6,26	6,38	6,62	6,40	6,46
Kg concentré / Kg produit (kg)	6,87	7,04	6,93	7,67	7,24
Quantité de concentré (kg) / EMP	120	137	155	162	152
Charges d'achats de fourrages et d'herbes / EMP (€/EMP)	15,2 €	2,0 €	1,8 €	4,0 €	3,9 €
Frais véto / EMP (€/EMP)	6,6 €	5,6 €	9,3 €	8,5 €	8,1 €
Solde sur Coût Alimentaire par brebis (€/EMP)	70 €	86 €	108 €	94 €	96 €
Produit Brut Hors aides / EMP (€/EMP)	97 €	109 €	143 €	125 €	126 €
Charges opérationnelles / EMP (€/EMP)	60 €	61 €	72 €	69 €	68 €
Marge Brute Hors aide / EMP (€/EMP)	37 €	48 €	71 €	55 €	58 €

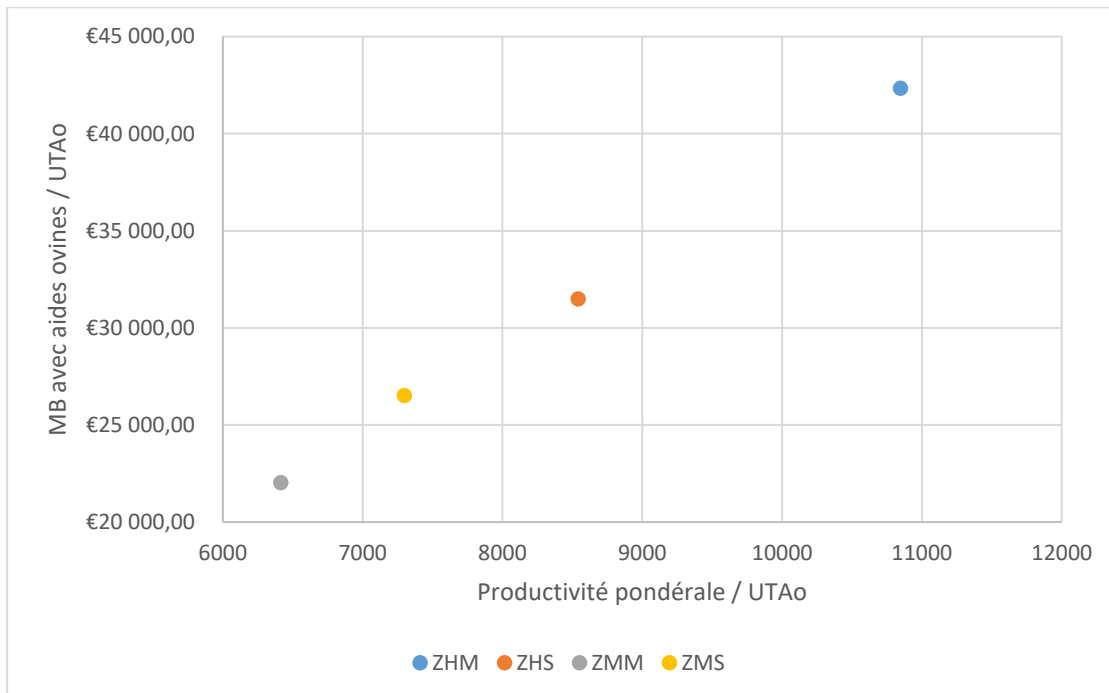
Tableau 5 : Analyse du SCA et de la Marge brute/brebis

La SCA par brebis est de 96 € en moyenne sur les exploitations, donnée quasiment identique en 2017. Les systèmes mixtes en zone de montagne se détachent nettement avec une SCA moyenne égale à 70€, qui s'explique par un achat de fourrages important. L'année 2018 a été marquée par une sécheresse qui a engendré de l'achat de fourrages principalement en montagne (près de 15.2 €/EMP en ZMM). Dans les systèmes herbagers, le SCA est réduit par une hausse des achats de concentrés (+ 10% par rapport à l'année dernière).

Les hausses de charges alimentaires sont liées aux conditions météorologiques particulières qui ont conduit à plus compléter les brebis au printemps pour les mises bas.

Il est remarqué aussi une hausse significative des frais vétérinaires (8.1 €/EMP au lieu de 6.5 €/EMP en 2017) dû essentiellement à des problèmes parasitaires.

b. Productivité du travail et marge brute à l'unité de main-d'œuvre



Graphique 4 : Marge brute fonction de la productivité du travail

La marge brute avec aides spécifiques ovines /UTAo est fortement corrélée à la productivité pondérale par UTAo. La productivité du travail, c'est-à-dire le tonnage d'agneau produit (combinant la taille du cheptel, la productivité numérique par brebis et le poids de carcasse des agneaux) est donc déterminant pour le revenu des éleveurs. Ces données sont en cohérence avec les résultats des 43 élevages en suivi Inosys-Réseaux d'élevage (moyenne : 10 t pour une rémunération permise de 1.3 SMIC et une trésorerie permise de 2.1 SMIC).

VIII. ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES

Un échantillon constant de 82 élevages a pu être constitué sur trois années (2016-2017-2018) sur Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur ces trois dernières campagnes, les résultats se stabilisent. Seule la surface tend à augmenter (+ 7 ha en 2 ans), avec un cheptel qui reste identique à 395 brebis de moyenne. Est-ce que cela illustre un agrandissement des structures pour faire face aux aléas climatiques et aller vers l'autonomie des systèmes ?

	2016	2017	2018	
SAU	107	112	114	
Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	1,4	1,4	1,4	
UGB totales	94	96	96	
% UGBO / UGB totale	73,6	73,2	73,3	
Effectif du troupeau (effectif moyen pondéré)	393	395	396	

Tableau 6 : Evolution des structures d'exploitation

Résultats technico-économiques

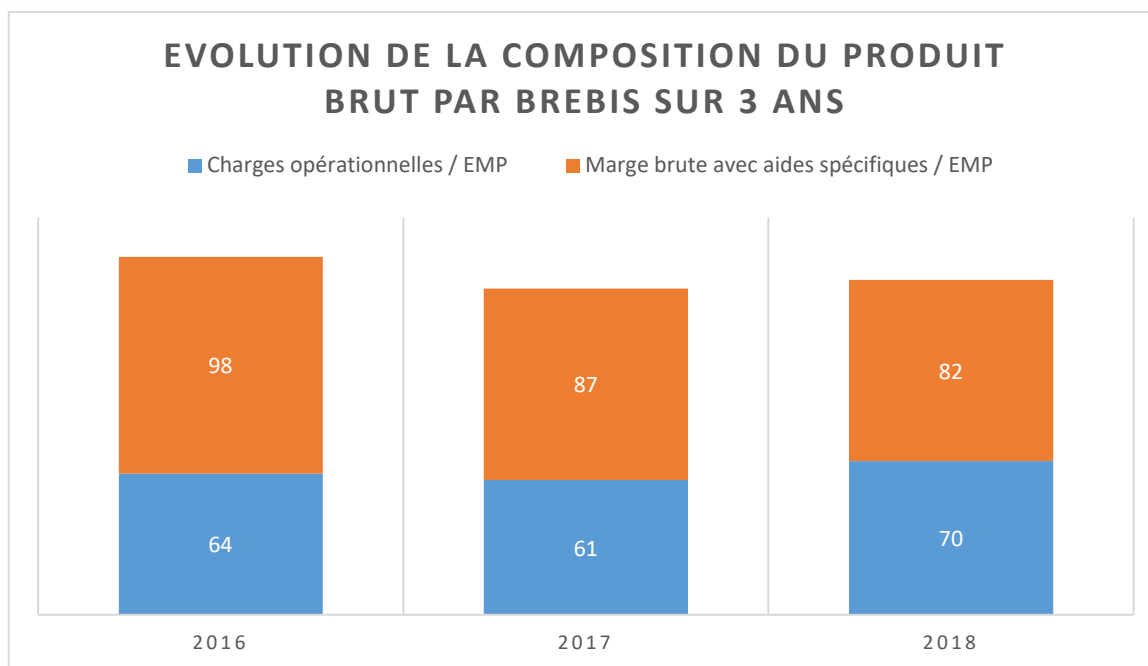
	2016	2017	2018	
Productivité numérique zootechnique	122	112	117	
Poids moyen (kgc) des agneaux vendus finis lourds	18,75	18,81	18,83	
Prix moyen de vente des agneaux	120 €	124 €	124 €	
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds	6,37 €	6,49 €	6,49 €	
<i>Produit Brut Hors aides / EMP</i>	134,19 €	123,23 €	127,61 €	
Kg de concentré consommé / EMP	158	154	155	
Kg de MS FG distribué / EMP	214	212	213	
Frais véto / EMP	7,2	6,9	8,4	
<i>Charges opérationnelles / EMP</i>	64 €	61 €	70 €	
Solde sur Coût Alimentaire par brebis	103 €	98 €	97 €	
Marge Brute Hors aide / EMP	71 €	62 €	58 €	
Marge brute avec aides spécifiques / EMP	98 €	87 €	82 €	

Tableau 7 : Evolution des résultats de marge brute sur 3 années

Les résultats commerciaux (prix au kg, poids des agneaux donc aussi prix de l'agneau) augmentent sensiblement sur les 3 ans, liés à l'augmentation du poids des agneaux et à la stabilisation des prix à 6.49 €/kg.

La productivité numérique tend à ré-augmenter en 2018 suite à une baisse en 2017, mais elle ne reprend pas sa valeur de 2016. L'année 2018 est marquée par une hausse des charges opérationnelles / EMP (charges alimentaires et vétérinaires notamment), et ceci impacte le SCA par brebis ⁽¹⁾ dans les mêmes proportions. Les marges brutes (avec et sans aides spécifiques) suivent la même tendance, avec une diminution de près de 20% de la marge brute avec aides spécifiques en 3 ans.

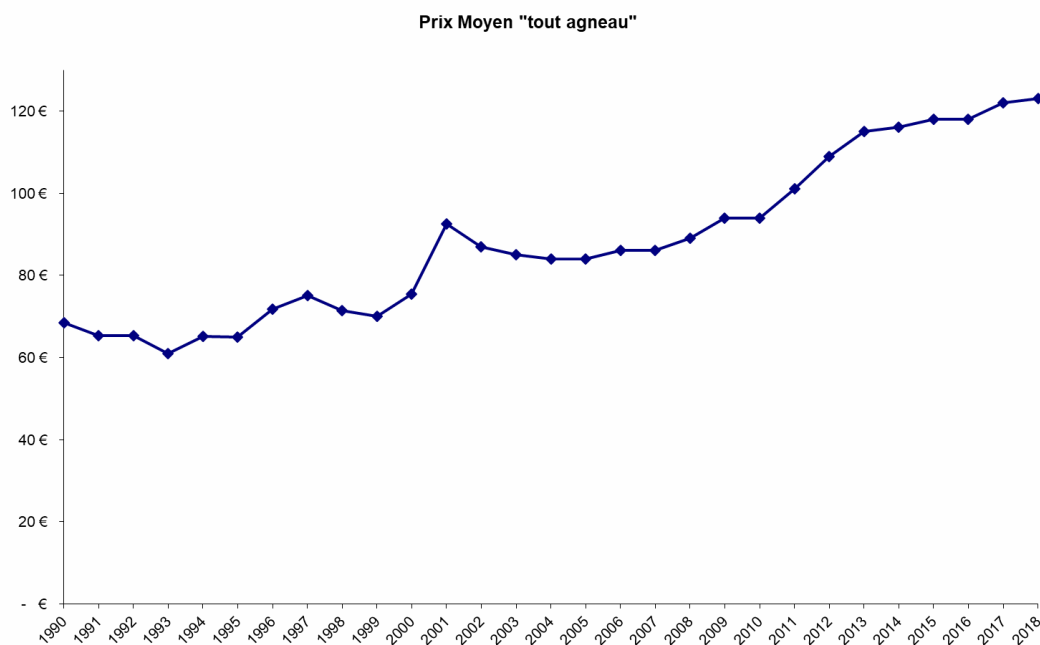
¹ SCA = (Productivité numérique * Prix moyen de l'agneau) – Charges d'alimentation directe



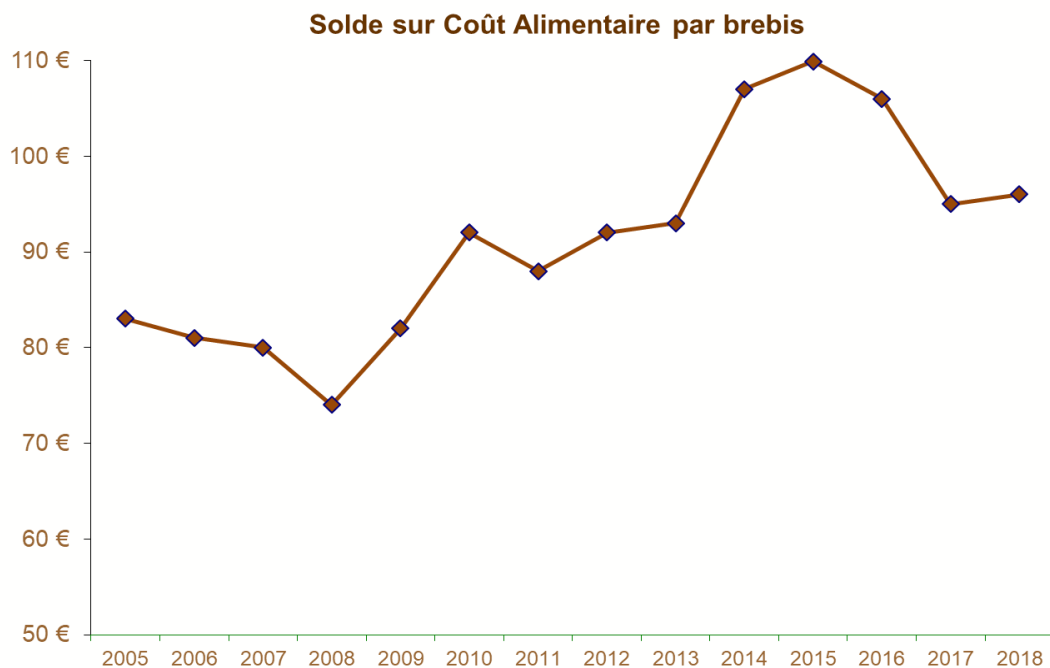
Graphique 5 : Analyse pluriannuelle de la marge brute

IX. EVOLUTION LONGUE

Le prix moyen "tout agneau" depuis 2002 (soit depuis 16 ans) augmente continûment pour atteindre 123 € en 2018.



L'augmentation cumulée du SCA par brebis de 2006 jusqu'en 2015 a été de 32 %, puis a diminué en 2016 et 2017 (-15 €) pour remonter en 2018. La principale explication repose sur la productivité numérique.



X. POUR EN SAVOIR PLUS

COLLECTION RÉFÉRENCES



Référentiel technico-économique ovin viande (conjoncture 2018/2019)

POUR BIEN CONSTRUIRE UN PROJET OVIN



Ce document, destiné aux conseillers d'entreprise et conseillers ovins, explicite les définitions et critères technico-économiques pour construire, installer, réorienter un projet ovin.

DÉFINITIONS

Brebis

Un bilan de reproduction peut être calculé par lutte ou pour une campagne. Lorsqu'il y a une seule période de lutte, les critères zootechniques du bilan de reproduction peuvent être rapportés à la femelle (de plus de 6 mois) destinée à la reproduction. Avec plusieurs périodes de lutte par an (chaque lutte correspond souvent à un rattrapage de la lutte précédente), une accélération du rythme d'agnelage (des brebis mettent bas plusieurs fois sur une même campagne) et/ou lorsque les agnelles sont conservées sur plusieurs périodes de naissance (printemps et automne par exemple) il est très difficile voire impossible de calculer, à l'échelle de la campagne, le nombre de femelles destinées à la reproduction.

On préfère donc raisonner à partir d'un critère technico-économique : l'Effectif Moyen Présent (EMP) de femelles (de plus de 6 mois).

Les deux approches (zootechnique et technico-économique) sont complémentaires. Exemple pour une troupe sans variation d'effectif

L'Effectif Moyen Présent de 600 femelles passe par un minimum de 581 et un maximum de 623.

Femelles de + de 6 mois	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Effectif moyen présent	
Effectif début de mois	597	596	595	594	589	623	581	610	607	601	601	601	597	597	597	597	597
Agnelles nées à l'autonomie N-1							37								37	37	37
Agnelles nées en hiver								36							36	36	36
Agnelles nées au printemps N									37						37	37	37
Femelles mortes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Femelles réformées																	
Effectif fin de mois	596	595	594	589	623	581	610	607	601	601	601	597	597	597	597	597	597

Pour les systèmes rustiques (brebis rustique et agneaux conduits en bergerie) l'ensemble brebis + agneau compte 0.15 UGB. En région herbagère (brebis de plus grand format et conduite des agneaux à l'herbe), plutôt 0.16 - 0.17 UGB.



COLLECTION RÉFÉRENCES



Les cas-types ovins viande d'Auvergne-Loire-Rhône

Figure 1 – Les éleveurs ovins réseaux d'élevage



Ce dossier présente 10 cas types représentatifs de l'élevage ovin viande sur le territoire Auvergne-Loire-Rhône. Chacun d'eux est décrit de façon détaillée dans un document spécifique et consultable en ligne.

Ce document générique fournit aux éleveurs et conseillers des repères techniques et économiques pour piloter les exploitations et élaborer des projets, notamment pour une installation ou un changement de système.

QU'EST-CE QU'UN CAS-TYPE ?

Un cas-type est un modèle à la fois optimisé et réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte défini (situation pédoclimatique, conjoncture économique...). L'exploitation du cas-type ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation. Elle repose sur des choix techniques et d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés.

Les cas-types sont construits à partir de suivis réalisés dans le cadre du dispositif Inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE et s'appuient sur des données techniques, économiques, de travail et financières collectées dans plus de 250 exploitations, dont 35 sur Auvergne, Loire et Rhône (voir figure 1)

DES CAS-TYPES ADAPTÉS À CHAQUE SYSTÈME

Les 10 cas-types sont présentés par zone géographique (herbagère ou montagne), ils se distinguent aussi par le fonctionnement d'exploitation (notamment chargement en montagne et degré de contre-saison en zone herbagère). Deux systèmes sont mixtes : avec des bovins viande en zone herbagère et avec des vaches laitières en montagne.



COLLECTION RÉFÉRENCES



Sur une structure moyenne, des broutards repoussés et des agneaux d'herbe précoces

Cas type VA + ov



Un éleveur et de la main-d'œuvre d'appoint (1,2 UMO) sur une exploitation de 120 ha (65 vaches, produisant des broutards (2/3 de repoussés) 165 brebis de race herbagère produisant des agneaux d'herbe précoces 100 ha d'herbe dont 30 ha de prairies temporaires 20 ha de céréales

Ce système se rencontre dans les zones herbagères à potentiels moyens et bons : Bourbonnais, Nivernais central, Auxois, Autunois.

- La mixité bovin/ovin est traditionnelle
- La complémentarité ovins/bovins au pâturage valorise au mieux les surfaces fourragères
- L'exploitation est gérée par un éleveur et de la main-d'œuvre familiale d'appoint
- La trésorerie est régulière sur l'année

Ce système est caractéristique de la mixité vaches / brebis de la zone herbagère au nord du Massif central. Le développement des troupeaux s'est accompagné de la construction d'une stabulation et de l'aménagement d'anciens bâtiments en bergeries.



La troupe ovine est complémentaire des bovins qui représentent environ 80 % des UGB. Cette proportion (autour de deux brebis pour une vache) s'explique essentiellement par un travail rapporté à l'UGB plus important en ovin. Les brebis valorisent les surfaces fourragères difficilement utilisables par les bovins (parcelles enclavées, séchantes...). Des prairies proches de la bergerie sont toutefois indispensables au moment de l'agnelage et pour faciliter les manipulations. L'hiver elles pâturent la quasi-totalité des surfaces ce qui réduit leur consommation en fourrages récoltés et augmente d'autant les disponibilités pour les bovins. Cette complémentarité conforte la mixité.

La complémentarité des agneaux permet leur vente précoce, ce qui à l'automne augmente les disponibilités en herbe pour la lutte des brebis. Les bovins mâles sont conduits en broutards dont près des 2/3 sont repoussés. Les génisses non conservées pour le renouvellement sont vendues maigres entre 9 et 12 mois. Pour répondre à une demande de la filière et augmenter la plus-value sur l'exploitation, toutes les vaches de réforme sont finies avec du foin, de l'ensilage et des céréales.

Le chargement technique est de 1,23 UGB/ha de SFP. La sole céréalière représente 15-20 % de la SAU et contribue à l'autonomie alimentaire du système.




COLLECTION RÉFÉRENCES

Résultats des exploitations ovins viande Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne

Campagne 2017

SYNTHÈSE INTER-REGIONALE INOSYS-RÉSEAUX D'ÉLEVAGE



LEXIQUE

Troupeau

EMP = Effectif Moyen Présent = nombre de brebis présentes pondéré en fonction du nombre de brebis de plus de 6 mois présentes sur les douze mois de campagne

UGB = Unité Gros Bétail = Unité de calcul d'équivalence pour les ruminants. Une brebis vaut 0.5 UGB.

eqkgc = Equivalent kilos Carcasse

Taux de mise bas = Nombre de mise bas réalisé par an, divisé par le nombre de brebis présentes

Taux de prolificité = Nombre moyen d'agneaux nés par mise bas

Taux de mortalité agneaux = Pourcentage d'agneaux morts sur les agneaux nés

Taux de productivité = Pourcentage d'agneaux vendus par brebis présentes

Matière Sèche (MS) = Mesure la quantité de matière sèche du fourrage grossier. Par exemple un kg de foin brut contient 85 % de matière sèche

Productivité pondérale = Productivité Numérique « Zootechnique » * Poids moyen des agneaux de boucherie vendus.

Surface

SAU = Surface Agricole Utile = Surface mécanisable

SFP = Surface Fourragère Permanente = Partie de la SAU destinée à la production d'herbe

Économique

Produits ovins : Produit brut ovin Hors prime, Somme des Ventes d'agneaux, de réformes, de laine, corrigée des achats d'animaux reproducteurs qui sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de cette activité.

Les charges opérationnelles ovines sont décomposées en trois postes : les charges d'alimentation, les charges des cultures fourragères (charges SFP) et les charges Diverses d'élevage.

Marge brute Ovine hors aides (MB Hors aides) : Produit Brut ovin Hors aide (calculé sans les aides et les subventions), moins les charges opérationnelles ovines.

Marge brute = Produit brut – Charges opérationnelles

SCA = Solde sur Coût Alimentaire = (Productivité numérique * Prix moyen de l'agneau) – Charges d'alimentation directe

UTA = Unité Travailleur Annuel = Équivalent d'une personne déclarée travaillant à plein temps sur l'exploitation.

UTAo = Unité Travailleur Annuel sur l'atelier ovin

BASE DE DONNEES D'APPUI TECHNIQUE OVIN – AUVERGNE-RHONE-ALPES

RESULTATS 2018 ET EVOLUTION PLURIANNUELLE

Cette analyse technico-économique concerne 96 élevages ovins adhérents exclusivement des organisations de producteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes et qui regroupent 36 116 brebis, ce qui correspond à 3.5 % des exploitations agricoles et 6.3 % des effectifs de brebis déclarés à l'Aide Ovine en 2018.

Pour 2018, le Solde sur Coût Alimentaire par brebis est de 96 € en moyenne, soit une baisse cumulée de 10 € en deux ans qui s'explique :

- Par la diminution de la productivité numérique alors que le prix des agneaux et le poids des agneaux se maintiennent.
- L'augmentation des charges opérationnelles (alimentation et frais vétérinaires notamment) particulièrement marquée en 2018 suite aux conditions climatiques particulières.

Néanmoins, les accompagnements des éleveurs doivent rester une priorité pour les aider à faire évoluer leurs systèmes face aux aléas climatiques notamment. De vraies réflexions doivent se mener pour aller vers des exploitations de plus en plus résilientes.



LA BASE DE DONNEES REGIONALE D'APPUI TECHNIQUE OVIN

Cette base de données est constituée à partir de l'outil TEOVIN mis en œuvre par les organisations de producteurs et les Chambres d'Agriculture, avec l'appui pour son fonctionnement et sa valorisation, de la Chambre d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et de l'Institut de l'Élevage. Elle constitue un dispositif régional complémentaire d'Inosys – Réseaux d'élevage pour l'analyse des ateliers ovins, de leur bilan technico-économique et la production de référentiels pour les actions de transfert et de conseils aux éleveurs.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

L'appui technique BTE/GTE fait l'objet d'un financement CASDAR au travers de FranceAgrimer.